

# SPELC CHAMPAGNE ARDENNE

## **COTISATIONS ANNEE 2023-2024**

#### **MONTANT DE COTISATION A REGLER.**

La cotisation syndicale vous fait bénéficier d'une déduction d'impôt de 66% sur le montant réglé.

Catégorie socio-professionnelle	Montant à payer	Montant de votre cotisation après réduction d'impôt.
PERSONNELS OGEC		
- Cadre	87€	30€
- Non Cadre	60€	21€
ENSEIGNANTS		
<ul> <li>Indice inférieur ou égal à 390</li> <li>Indice de 391 à 448</li> <li>Indice de 449 à 476</li> <li>Indice de 477 à 519</li> <li>Indice supérieur ou égal à 520</li> <li>Couple (pour la 2ème cotisation : la plus basse des deux)</li> <li>Congé (parental, disponibilité)</li> <li>Stagiaire</li> </ul>	66€ 77€ 88€ 99€ 111€ 66€ 55€	23€ 27€ 30€ 34€ 38€ 23€ 19€ 17€
RETRAITES		
Enseignant Cadre OGEC Couple retraité Non Cadre OGEC	68€ 68€ 128€ (68+60) 55€	24€ 24€ 44€ 19€

### Cotisation valable pour l'année scolaire soit du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Vous pouvez verser votre cotisation en 2 ou 3 chèques. Les encaissements seront échelonnés tous les mois. Merci d'indiquer au dos la date d'encaissement souhaitée.

Temps partiel et retraite progressive (à proratiser et arrondir à l'euro près, avec un minimum de 60 €)

Par virement

Par chèque(s):

IBAN: FR76 1100 6000 2024 5871 9738 065 BIC-ADRESSE SWIFT: AGRIFRPP810 Mentionner le nom de l'adhérent dans les références

À l'ordre du SPELC Champagne Ardenne À envoyer à : M. Didier GATOUILLAT 11b Rue Docteur Calmette 10300 Sainte Savine

Dans tous les cas, n'oubliez pas d'envoyer votre bulletin d'adhésion dûment complété

à Didier GATOUILLAT, par courrier ou par mail (d.gatouillat@spelc.fr).

Le justificatif de paiement que nous vous envoyons comprend une partie présentable pour déduction fiscale et une partie qui peut vous servir pour :

- Adhérer à la MNEC (Identités Mutuelle) à un tarif préférentiel
- Bénéficier de tarifs privilégiés sur les assurances de la Mutuelle Saint Christophe (MSC)
- Adhérer au CSF (Crédit Social des Fonctionnaires) afin de bénéficier de taux intéressants

En adhérant au SPELC, vous bénéficierez gratuitement de la protection juridique auprès de la MSC. Attention, afin d'ÊTRE COUVERT au moment de la prise en charge par l'assureur vous devez IMPÉRATIVEMENT vous ENREGISTRER INDIVIDUELLEMENT à partir du lien suivant :

http://vos-avantages.saint-christophe-assurances.fr/spelc

## Le SPELC CHAMPAGNE ARDENNE toujours à votre service :

Moussa BELGACIMI Président	06 34 53 01 59 m.belgacimi@spelc.fr	
<b>Didier GATOUILLAT</b> (Délégué Académique) 2 <sup>nd</sup> Degré, Adhésions	06 51 65 71 32 d.gatouillat@spelc.fr	
<b>Carole OMRANE</b> (Déléguée Académique) 2 <sup>nd</sup> <b>Degré</b>	<b>06 38 51 62 28</b> c.omrane@spelc.fr	
<b>Céline ELVASSORE</b> (Déléguée Académique) 2 <sup>nd</sup> Degré	<b>06 35 40 71 93</b> c.elvassore@spelc.fr	
Bérenger BARRE 1 <sup>er</sup> degré	<b>06 62 21 06 80</b> b.barre@spelc.fr	
Aline SIMON DIT ROY  Personnels OGEC	<b>07 83 81 65 67</b> aline.sdr@wanadoo.fr	
Nicole BARONNIER Etudes départ retraite Retraités	06 72 81 31 27 nbaronnier@orange.fr	